



MUSIC'AIDE au Collège Jean Monnet de Lusignan

publié le 11/05/2020

Une réponse, en Musique, au décrochage scolaire

Descriptif :

Prendre appui sur la musique comme aide à l'apprentissage

Sommaire :

- Le constat
- Mise en place d'une procédure de repérage des élèves en difficulté
- Mise en place de l'atelier
- La pédagogie mise en œuvre
- L'évaluation de l'efficacité du dispositif
- Le lien avec les neurosciences

Mis en place au [Collège Jean Monnet](#) de Lusignan depuis [plusieurs années](#), le **projet MUSIC'AIDE** vise à employer la musique comme aide à l'apprentissage, particulièrement de la lecture et de l'expression écrite et orale en français. Ce projet qui s'appuie sur les dernières recherches scientifiques en neurosciences est à l'initiative du professeure d'éducation musicale et chant choral de l'établissement, musicothérapeute de formation. Elle est accompagnée de deux professeurs de français et soutenue par le chef d'établissement.

Le collège Jean Monnet de Lusignan accueille 475 élèves en 2019/2020. 24 élèves issus de plusieurs classes sont concernés par le dispositif.

L'objectif de l'atelier est de conduire les élèves, de la **résonance au raisonnement**, de la **phrase musicale à la phrase grammaticale**, par l'écoute et la pratique musicales. Il s'agit également par cette pratique, de **(re)donner confiance**, de **(re)valoriser** l'élève et de lui fournir des outils susceptibles de le conduire vers le bien-être et le progrès.



College Jean Monnet LUSIGNAN

● Le constat

Certains **élèves** entrent en sixième en **grande difficulté** au collège de Lusignan.

Les aides mises en place semblent insuffisantes.

Une tentative de **remédiation par la musique** a semblé intéressante en raison de la présence d'une professeure formée à la **musicothérapie**.

● Mise en place d'une procédure de repérage des élèves en difficulté

Les écoles élémentaires qui sont sensibilisées et formées depuis 2017 à la remédiation par la musique sous la conduite de la professeure d'Éducation musicale de l'établissement signalent avant leur entrée en sixième les élèves en difficulté.

Un **diagnostic** initial de l'ensemble des élèves de sixième est effectué et un groupe d'une **quinzaine d'élèves** est sélectionné au regard de leur **difficulté** en **lecture** et en **expression écrite** ou de leur **dyslexie**. Les élèves qui souffrent d'amusie¹ sont également dépistés.

Une réunion de présentation du dispositif aux **parents** et **élèves** concernés est proposée et un **engagement** moral est exigé.

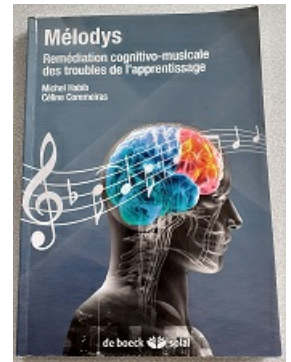
● Mise en place de l'atelier

Une **heure hebdomadaire** est mis en barrette pour l'ensemble des classes de sixième et/ou cinquième sur laquelle sont **conviés** les élèves repérés.

L'atelier se déroule en présence des trois professeurs investis dans le projet : la professeure d'éducation musicale et les deux professeurs de français.

Il se scinde en **trois moments** :

- Un premier moment de groupe avec l'ensemble des élèves concernés et les trois enseignants. C'est un temps qui vise à l'**écoute** de la phrase musicale et la **cohésion** de groupe.
- Un deuxième moment en 3 groupes : chacun avec un professeur. C'est un temps de **méthode** (comptage/repérages des sons, des notes, des rythmes...) à l'appui de la **méthode Mélodys** [↗](#), fruit des dernières recherches en neurosciences. Les groupes sont régulièrement modifiés.
- Un troisième moment qui réunit, de nouveau, l'ensemble des élèves concernés et les trois professeurs pour une **pratique vocale** ou **instrumentale** et un exercice de **relaxation** par visualisation



Vidéo de présentation de Music'aide (MPEG4 de 12.3 Mo)
Vidéo de présentation de Music'aide

● La pédagogie mise en œuvre

L'**erreur** est considérée comme un élément du **processus d'apprentissage**. Lors des séances en atelier, aucun jugement n'est porté sur la réussite ou l'erreur d'un exercice, aucune note n'est donnée. Les élèves ne sont pas placés face à leurs difficultés.

Le **fonctionnement du cerveau** ainsi que celui du **système auditif** sont explicités aux élèves. Des explications sur la posture, la nutrition, l'hydratation sont délivrées pour déculpabiliser et inciter à la **positivité** et à l'**estime de soi**. La gestion de la **respiration** et la **relaxation** sont systématisées pour conduire à la maîtrise du stress un des facteurs de l'échec scolaire.

La mise en groupe est importante pour rompre l'isolement ou la sensation d'isolement que ressent un élève en difficulté.

● L'évaluation de l'efficacité du dispositif

Les résultats de chaque élève et leur évolution sont inscrits dans le dispositif et sont comparés à ceux d'un groupe témoin d'élèves qui présente les mêmes difficultés mais qui n'a pas été inscrit dans le dispositif.

Un test d'**évaluation** initiale et un second d'évaluation finale ont été mis en place pour comparer l'évolution des progrès en terme de **fluence de lecture** et de **mémoire perceptive, ici, auditive**.

Un questionnaire à destination des élèves, des parents et des professeurs qui ont en charge les élèves du dispositif dans leurs cours, a été élaboré pour évaluer en fin d'année le ressenti et les constats de chacun au sujet de l'évolution des élèves concernés.

Une rubrique sur les **bulletins scolaires** est attribuée au dispositif.

● Le lien avec les neurosciences

○ Une ressource

D'après les recherches en neurosciences, la musique favorise :

- Le développement cérébral chez l'enfant² et l'adolescent³
- Le développement du langage⁴
- La maîtrise de l'anxiété et des émotions⁵
- Les capacités intellectuelles , cognitives et sociales (mémorisation, abstraction, attention, communication...)

Elle est également un **outil de remédiation aux troubles de l'apprentissage**.⁶

○ Un partenaire

- Des étudiants en musicothérapie de [l'atelier de musicothérapie de Bordeaux](#)  sont invités à venir observer le dispositif.
- Un article sur l'atelier, les pratiques, les résultats a été publié dans la [Revue Musique_Thérapie_Communication](#) .
- Des échanges avec Gérard Ducourneau, fondateur et responsable de l'Atelier de Musicothérapie de Bordeaux, auteur de livres sur la dyslexie et sur la musicothérapie sont régulièrement entrepris.
- Un partenariat avec le [CERCA](#)  et l'[école d'Orthophonie](#)  a été mis en place sur trois ans. Une étudiante en orthophonie a élaboré des tests d'évaluation (un pré-test et un post-test) pour comparer l'évolution des progrès des élèves en termes de fluence de lecture et de mémoire auditive.

(1) **L'amusie** est un trouble neurologique qui affecte à des degrés variables la perception et la production musicales

(2) Études de chercheurs à l'Institute of Education de l'Université de Londres, 2014 ; à l'université de Münster, 2010 ; du Boston Children's Hospital, Singing in Childhood – An Empirical Study of Health and School Readiness of Kindergarten Children and the Elementary Canto Concept for Pratical Implementation , 2010 et aux Universités de Concordia et Mc Gill, Journal of Neuroscience, février 2013

(3) Études de chercheurs à la Northwestern University d'Evanston , PNAS, juillet 2015

(4) Etude réalisée par des chercheurs de l'université Northwestern dans l'Illinois publiée dans le Journal of Neuroscience , septembre 2014

(5) Etude réalisée par des chercheurs de l'école de médecine du Vermont , publiée dans la revue scientifique Journal of the academy of Child & Adolescent Psychiatry, 2014

(6) [Hervé PLATEL](#)  (Enseignant chercheur à l'Université de Caen), [Olivier HOUDÉ](#)  (Enseignant chercheur à l'Université de Paris-Descartes) , [Barbara TILLMANN](#)  (Centre de recherche en Neurosciences de Lyon) , [Danièle SCHÖN](#)  (directeur de recherche à l'institut de Neurosciences des Systèmes à l'Université Aix-Marseille)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.